

AI Index: PRE 01/311/2008
10 December 2008

République démocratique du Congo. Tout retard fait de nouvelles victimes

En novembre et au début du mois de décembre, des délégués d'Amnesty International se sont rendus en mission dans l'est de la République démocratique du Congo, dans la province du Nord-Kivu, et dans des sites de réfugiés dans le sud-ouest de l'Ouganda, le long de la frontière avec la RDC.

Leur but était d'enquêter sur les atteintes aux droits humains commises dans le cadre du conflit actuel et d'évoquer ce problème avec les responsables de toutes les parties impliquées. Les délégués de l'organisation ont rassemblé des informations de première main sur les crimes de guerre et graves violations des droits humains perpétrés dans la zone de conflit du Nord-Kivu ; ils ont recueilli les témoignages de personnes ayant assisté aux atrocités commises chaque jour dans cette partie du pays où la situation humanitaire est catastrophique.

Parmi les violations des droits humains qui sont commises en RDC, citons :

- les homicides illégaux
- les violences sexuelles
- le recrutement d'enfants-soldats
- les menaces à l'encontre des défenseurs des droits humains

« Nous sommes bien conscients du fait que la MONUC, la force de maintien de la paix des Nations unies, est déjà excessivement sollicitée mais ce n'est pas une excuse pour ne pas remplir avec détermination le mandat de protection qui lui a été assigné, a déclaré Amnesty International. Laisser des milliers de personnes fuir sans aucune protection, ou abandonner des femmes et des adolescentes à la merci des violences sexuelles dans les camps pour personnes déplacées, est inacceptable. »

« Il est impératif et urgent de renforcer la MONUC. Chaque jour qui passe fait de nouvelles victimes. »

Porte-parole

Les délégués d'Amnesty International qui se sont rendus en mission sont disponibles pour des interviews et peuvent donner des informations sur les personnes qu'ils ont rencontrées et la vie quotidienne dans la zone déchirée par le conflit.

- Véronique Aubert, directrice adjointe du programme Afrique (anglais, français)
- Andrew Philip, chargé de recherches sur la RDC (anglais, français)
- Philippe Hensmans, directeur de la section belge francophone d'Amnesty International (français, anglais, néerlandais)
- Manon Schick, directrice du programme Médias de la section suisse d'Amnesty International

(français, allemand, espagnol)

Synthèse destinée aux médias

Un document général de synthèse est disponible avec les premières conclusions de la récente mission.

Pour organiser une interview avec l'un des porte-parole, veuillez prendre contact avec le Service de presse du Secrétariat international d'Amnesty International au + 44 (0)207 413 5566.